

Coaticook, le 27 juin 2013 – Lors de l’assemblée générale annuelle des membres de Forêt Hereford Inc. tenue à Saint-Herménégilde le 26 juin dernier, le président de l’organisme, M. Richard Belleville, a annoncé avec fierté la signature du transfert de la propriété appartenant à feu Neil Tillotson, de même que la signature d’une servitude de conservation forestière avec l’organisme Conservation de la nature Canada. La concrétisation de ce don inestimable a été rendue possible grâce à la générosité de monsieur et madame Neil et Louise Tillotson, de même que des administrateurs de la Fiducie Neil Tillotson qui a été mise en place à la suite de la mort de ce dernier en 2001.

Une forêt au bénéfice de la communauté

La volonté de monsieur Tillotson a toujours été que ses actifs profitent à la communauté, tant de son vivant qu’après son passage parmi nous qui a duré plus de 100 ans. C’est pourquoi il a été décidé de donner la propriété de plus de 5 000 hectares qui inclut le mont Hereford (864 m) à un organisme du milieu créé spécialement en 2012 pour recevoir le précieux don. Forêt Hereford Inc. est dirigé par un conseil d’administration de neuf (9) personnes qui tâchera de gérer sainement la propriété afin qu’elle demeure accessible à l’ensemble de la population, plus spécifiquement les gens des municipalités d’East Hereford et de Saint-Herménégilde.

Une servitude de conservation forestière : un bien préservé à perpétuité

Monsieur Tillotson souhaitait également que sa propriété demeure d’un seul tenant et que ses éléments de grande valeur écologique soient préservés, tout en conservant sa vocation première de forêt productive. C’est pourquoi Conservation de la nature Canada (CNC) a été interpellée afin de collaborer à l’atteinte de cet objectif en signant avec Forêt Hereford Inc. une servitude de conservation forestière. En plus de recevoir une partie du terrain d’une superficie de 239 ha qui sera nommée la réserve naturelle Neil-et-Louise-Tillotson, CNC devient le gardien de la servitude qui s’apparente beaucoup aux *working forest easements* que l’on retrouve aux États-Unis et qui permet d’allier foresterie et conservation dans un même territoire.

« C’est le début d’une grande aventure où nous sommes associés à perpétuité dans un but commun faire de la gestion de cet atout exceptionnel de la région du sud du Québec un succès inégalé, et nous en sommes bien fiers », de dire Richard Belleville. Une célébration plus officielle avec l’ensemble des parties impliquées sera organisée dans les prochains mois afin de souligner comme il se doit ce don d’une extrême générosité.

« S’étendant sur 50 km², cette propriété représente la plus importante transaction jamais effectuée au Québec par Conservation de la nature. Nous sommes fiers de pouvoir accompagner Forêt Hereford Inc. dans la mise en valeur de ce territoire exceptionnel.», affirme Nathalie Zinger, vice-présidente de Conservation de la nature au Québec.